



**Membres : Bernard Bourdillat - Luc Chaudron – Yann Lonjaret –  
Philippe Bracon – Hervé Baudon**

L'activité VTT se développe chaque année un peu plus en France depuis une trentaine d'années, et les VTT AE (à Assistance électrique) sont omniprésents. Plusieurs clubs de Côte-d'Or possèdent une activité VTT importante et, en absence de Covid, ils organisent des randonnées VTT où se précipitent de nombreux non-licenciés.

La Commission VTT du Codep 21 travaille en relation avec le Conseil Départemental, la FFC, Côte-d'Or Tourisme et les Communautés de Communes, pour vérifier, baliser, entretenir les circuits existants et en élaborer de nouveaux afin de les inscrire au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) et PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées) et ainsi contribuer à la promotion du VTT et du tourisme en Côte-d'Or.

Plusieurs réunions ont lieu chaque année au Conseil Départemental, pour le bilan annuel des actions menées et la définition des objectifs que le Codep 21 FFCT atteint tous les ans. Notre activité est de plus en plus importante. Elle représente des centaines d'heures cumulées chaque année ainsi que de nombreux kms effectués.

Les projets de circuits VTT sont nombreux et sur le terrain, une équipe de 9 baliseurs (en 2020) œuvre régulièrement pour les audits, les reconnaissances, l'entretien et le balisage, le tout avec sérieux et dans la bonne humeur. En sus de 5 membres du Codep, elle compte 4 vététistes de 2 clubs afin de constituer la commission VTT élargie. Tout bénévole motivé est le bienvenu pour venir la renforcer.

Les circuits existants où nous intervenons sont répartis comme suit :

- 3 sur le secteur de la COVATI (départs d'Is/Tille et de Courtivron)
- 2 sur le Val de Saône (Bézouotte, Charmes, St-Sauveur)
- 3 sur le secteur de la Com com de Nuits-Gevrey (Départs de Gevrey et Morey)

Cette dernière communauté de communes vient de nous solliciter pour créer une demi-douzaine de parcours répartis sur leur territoire qui est un merveilleux terrain pour la pratique. Nous allons relever le défi.

Un nouveau circuit familial (classé vert) devrait bientôt arriver autour d'Is/Tille.

Nous travaillons sur des circuits plus proches de Dijon, sur le plateau de Chenôve et en direction de Marsannay-la Côte et Couchey.

Sur la com com Tille et Venelle (Grancey-le-Château), le projet de création de 3 à 5 circuits VTT attend une validation avant que nous puissions intervenir pour définir les tracés qui devront respecter, eux aussi, le cahier des charges qui est assez strict. Ces circuits ont pour vocation à être intégrés au Parc National de Forêts puisque ce secteur du nord de la Côte-d'Or en fait partie.

**À vélo tout est plus beau !**